

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18 h par le maire.

### 2. Relevé des présences

Présent(e)s : **Bernard Savoie, Gérard Benoit, Jocelyne Kerry, Yvon Chiasson, Linda Lavoie, Stéphanie Rail Larocque, Alonzo Rail, Dave Brown et Sophie Larocque Robichaud**

Absent(e)s: **Linda David**

Public: 7 personnes.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

#### AP2023-010

Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté

**Proposé par : Stéphanie Rail Larocque**

**Appuyé par : Alonzo Rail**

**-adoptée**

### 4. Déclaration des conflits d'intérêts

Monsieur le conseiller, Gérard Benoit déclare un conflit d'intérêt au point 6.  
Madame la conseillère, Linda Lavoie déclare un conflit d'intérêt au point 7.

### 5. Présentation des États Financiers 2022 – Ville de Lamèque

La Firme EPR Bathurst/Péninsule présente les états financiers 2022

**Suite à ceci :**

#### PP2023-087

Il est résolu que les états financiers consolidés de la ville de Lamèque se terminant le 31 décembre 2022 soient acceptés tels que présentés.

**Proposé par : Gerard Benoit**

**Appuyé par : Linda Lavoie**

**- adoptée**

### 6. Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la Loi sur l'urbanisme – Projet Carrefour Coop

18h12 Monsieur Gérard Benoit quitte la salle

**Sujet : Modification au plan municipal – 30, rue de l'Hôpital**

#### PP2023-088

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé, par voie de résolution le 20 juin 2023, d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal et à

en donner avis au public conformément aux prescriptions du paragraphe 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier l'Arrêté de zonage; et

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 22 août 2023 en la salle du Conseil de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 h 00

**Proposé par : Linda Lavoie**

**Appuyé par : Jocelyne Kerry**

**- adoptée**

18h14 Monsieur Gérard Benoit revient dans la salle

**7. Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la Loi sur l'urbanisme- Christian Haché**

18h14 Madame Linda Lavoie quitte la salle

**Sujet : Modification au plan municipal – 152, Chemin Saint-Raphaël Ouest**

**PP2023-089**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé, par voie de résolution le 20 juin 2023, d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal et à en donner avis au public conformément aux prescriptions du paragraphe 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier l'Arrêté de zonage; et

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;

- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 22 août 2023 en la salle du Conseil de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 h 00

**Proposé par : Stéphanie Rail Larocque**

**Appuyé par : Yvon Chiasson**

**- adoptée**

18h16 Madame Linda Lavoie revient dans la salle

**8. Résolutions du Conseil sur l'adoption de l'arrêté sur le lotissement de la municipalité de l'Île-de-Lamèque**

**8.1 Arrêté n° 7 – Arrêté sur le lotissement de la municipalité de l'Île-de-Lamèque – lecture intégrale**

**PP2023-090**

Il est proposé que l'arrêté n°7 – concernant l'arrêté sur le lotissement de la municipalité de l'Île-de-Lamèque, dont l'intégralité a été lue soit adoptée.

**Proposé par : Jocelyne Kerry**

**Appuyé par: Stéphanie Rail Larocque**

**-adoptée**

**8.2 Arrêté n°7 – Arrêté sur le lotissement de la municipalité de l'Île-de-Lamèque – 3<sup>e</sup> lecture par son titre**

**PP2023-091**

Il est proposé que l'arrêté n°7 - Arrêté sur le lotissement de la municipalité de l'Île-de-Lamèque, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en 3<sup>e</sup> lecture.

**Proposé par : Alonzo Rail**

**Appuyé par : Yvon Chiasson**

**-adoptée**

**9. Autorisation pour l'émission d'un permis provisoire – 732171 NB Inc**

**PP2023-092**

Il est proposé que la municipalité appuie la demande de 732171 NB Inc.(Léonard Gauvin) pour l'obtention d'un permis provisoire afin de transformer un bâtiment qui abritait autrefois une salle de quilles pour en faire un ensemble de petits entrepôts destinés aux personnes de la région sous forme de service d'entrepôt autonome ou de « libre entreposage » sur le terrain portant le numéro d'identification #202007890, conditionnel à ce que la demande de modification au zonage de 732171NB Inc. soit acceptée.

De plus, il est proposé que la municipalité de l'Île-de-Lamèque s'engage d'avance, advenant que la situation devenait dérogatoire à la Loi, suite à l'échec d'un processus de modification au zonage ou de toute autre mesure prise afin de rendre conforme la situation, à mandater la CSRPA dans le but d'entreprendre les procédures légales nécessaires et ceci, aux frais de la municipalité.

**Proposé par : Gérard Benoit**

**Appuyé par : Jocelyne Kerry**

**- adoptée**

10. **Autorisation d'utilisation du fonds de réserve- Village Sainte-Marie-Saint-Raphaël**

**PP2023-093**

Il est proposé que l'on révise la résolution PP2023-086.

**Proposé par : Linda Lavoie**

**Appuyé par : Alonzo Rail**

**-adoptée**

**PP2023-094**

Il est proposé qu'un montant de 12 713,59 \$ soit utilisé du fonds de réserve du Village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël pour payer la facture de Luc Landry Rénovation (réparation de l'Édifice Maurice Paulin).

**Proposé par : Linda Lavoie**

**Appuyé par : Jocelyne Kerry**

**-adoptée**

11. **Levée de la réunion**

Levée de la réunion à 18h42



**Bernard Savoie**  
Maire



**Dave Brown**  
Directeur général/Greffier